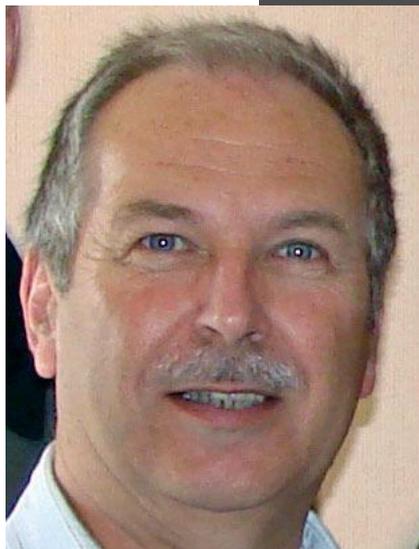


# Limogne

# *infos*

N° 48 / Hiver 2012  
Diffusion gratuite  
N° ISSN 1274-7815  
[mairie.limogne@wanadoo.fr](mailto:mairie.limogne@wanadoo.fr)





## 2013, pour le meilleur

« *Il se passe beaucoup de choses à Limogne !* »

C'est ce que me disent souvent avec étonnement de nombreuses personnes qui découvrent tous les événements qui font la richesse de notre village. Outre l'évocation des animations festives ou culturelles, vous trouverez dans les pages suivantes toutes les explications nécessaires sur différents projets importants qui deviennent aujourd'hui réalité. Les travaux qui sont conduits le sont sereinement, car les personnes impliquées ont cette capacité d'écoute, d'attention, de réflexion, cette envie de bien faire et surtout de ne pas faire ni laisser faire n'importe quoi.

Tout le monde le sait, notre commune se situe dans un contexte lui aussi en pleine mutation.

C'est l'intercommunalité qui s'interroge, mais aussi l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui s'engage à l'échelle du pays de Cahors. Nous participons activement aux différents groupes de pilotage car nous voulons contribuer pleinement à l'aménagement de notre commune dans son territoire. Les grands enjeux du futur vont se décider dans les mois à venir : il nous faudra faire les bons choix.

Concernant la vie de la commune, chacun a pu apprécier la dynamique qui s'y installe et je veux en profiter pour féliciter et remercier les principaux acteurs : responsables et membres des associations, initiatives privées, employés communaux, mais aussi et surtout l'ensemble de mes collègues du conseil municipal.

Alors qu'une année nouvelle s'ouvre devant nous, porteuse des promesses que chacun veut bien lui prêter, permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous, dans vos familles, mes vœux de bonheur et d'espérance les plus chaleureux.

Dans un monde où nul n'est à l'abri de la tragédie, je ne résiste pas à rappeler cette formule d'espoir empruntée au célèbre sociologue, Edgar Morin : « *Renoncer au meilleur des mondes, n'est pas renoncer à un monde meilleur* ».

Très bonne année à tous !

Votre Maire,  
Francis Mercadier

## Sommaire

## Édition Hiver 2012

### Le mot du maire

### Le journal du conseil municipal

### Le bulletin des associations

- A livre ouvert
- APE Pech Barriat - Ecoles publiques
- APE Saint-Joseph
- Trufficulteurs du Causse de Limogne
- Cercle de l'Amitié
- L'amicale des Pompiers

**p. 2**

**p. 3**

**p. 6**

- La Boule de Limogne
- Club de gym GV J'y vais
- Le Rallye Bel Air
- Découverte et sauvegarde du patrimoine
- L'Apil

### Infos pratiques

**p. 13**

### Le carnet du village

**p. 16**

## La maison de la Chasse et du Patrimoine est achevée

Ce nouveau bâtiment a, pour beaucoup d'entre vous, déjà trouvé sa place dans le paysage quotidien. Il se situe avant l'entrée de la déchetterie et sa construction est terminée depuis quelques mois.

Les travaux n'ont duré qu'une petite année, ce qui est un délai très raisonnable pour ce genre de chantier.

D'autant qu'une grande partie des ouvrages, et notamment ceux qui ont nécessité le plus de main-d'œuvre, a été assurée par des bénévoles de l'association de chasse « Rallye Bel'Air » et de l'association « Découverte et sauvegarde du Patrimoine ». Les tâches ont été menées à bien malgré le manque d'expérience des participants, y compris pour les cas particuliers comme l'installation de la chambre froide, la réalisation de la salle d'abattage et du plateau d'épandage, ou encore le respect des normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Avant tout, il convient de saluer la coopération et surtout l'assiduité des adhérents de ces associations, qui ne s'est jamais émoussée avec le temps. Peut être faut-il y voir un exemple pour d'autres



réalisations futures dans le même esprit.

L'arrêté nécessaire à l'ouverture a été pris par la Mairie le 20 novembre 2012 et, comme prévu par la convention signée avant le début des travaux, le bâtiment est mis à disposition des deux associations à titre gratuit pour une durée de 25 ans à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2012. Maintenant, à elles de faire vivre cette Maison avec leurs adhérents et tous ceux qu'ils ne manqueront pas d'y inviter.

Reste encore à inaugurer l'édifice, ce qui devrait être accompli au début de l'année 2013. Cette fois, nous entendrons les cors de chasse sonner non le début d'une battue aux sangliers mais le lever du verre de l'amitié.

*Guy Calvy*



## Projet de rénovation de la salle culturelle : où en sommes-nous ?

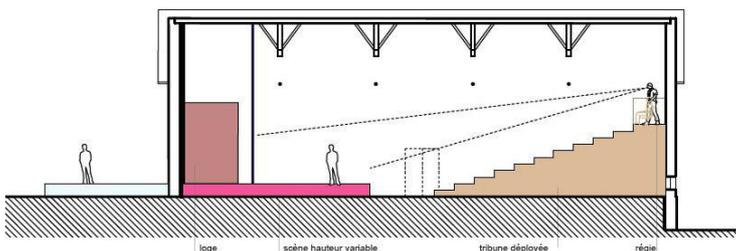
Comme nous l'avons évoqué dans le numéro d'été de Limogne Infos, la commune a entamé des études approfondies à propos de la rénovation de la salle des fêtes - qui prendra à terme l'appellation de salle culturelle. Ce projet est très important compte-tenu du rayonnement culturel de notre commune, mais aussi de l'état actuel de vétusté du bâtiment existant. Celui-ci nous a conduit, rappelons-le, à subir une fermeture administrative de quelques semaines pour raisons de sécurité à l'automne dernier.

Dans le cadre de ce projet, nous avons eu l'opportunité d'intégrer à la réflexion un bâtiment tout proche : l'ancien foyer de travailleurs handicapés situé juste au nord de la salle des fêtes, sur l'autre côté de la ruelle. Ce bâtiment public est aujourd'hui disponible, car le foyer a été transféré à Figeac il y a quelques mois.

De ce fait, plusieurs options se présentaient à nous. Rénover la salle des fêtes dans ses murs actuels ? L'étendre vers l'ouest (place de l'Eglise) ou vers le sud (place de la Poste) ? La relier au bâtiment pré-cité ? Pour nous fournir des éléments de choix précis, tant architecturaux qu'urbanistiques et financiers, nous avons confié à l'agence Torres Borredon (qui s'occupe par ailleurs de l'étude du

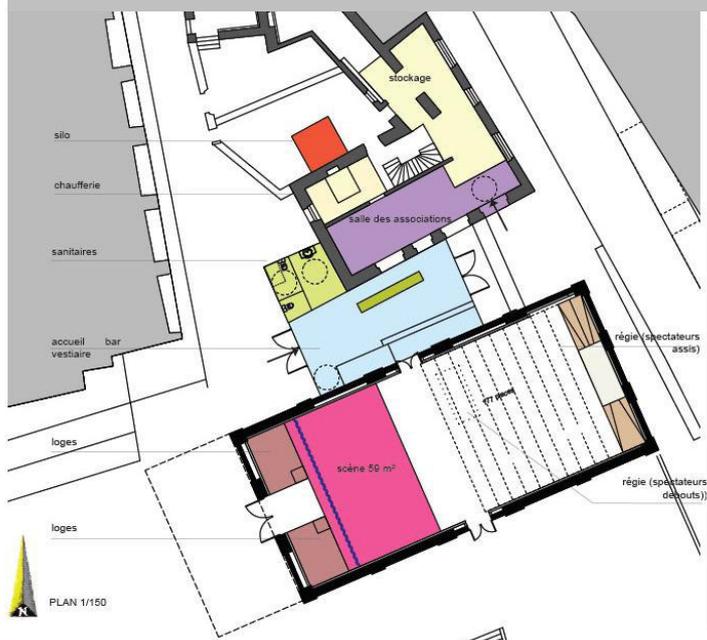
réaménagement des espaces publics du village - voir plus loin) l'exploration des quatre scénarii que le conseil municipal avait envisagés.

Quelques semaines plus tard, le comité de pilotage s'est réuni pour prendre connaissance du résultat



COUPES 1/200

de l'étude. Rappelons que ce comité comprend des membres du Conseil Municipal, de la Communauté de Communes, du Conseil Général, du Parc Régional, de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Un consensus s'est rapidement dégagé en faveur du scénario n°2. Celui-ci, illustré ci-contre, propose de rattacher la salle des fêtes actuelle à l'ancien foyer par une construction moderne qui hébergera le hall d'accueil, le bar, le vestiaire et les sanitaires de la salle culturelle. Côté foyer, seraient créés une salle



les dossiers de demande de subventions auprès des différentes institutions qui sont susceptibles de contribuer à la réalisation de ce projet. Dans les mois qui suivent, nous devrions obtenir une visibilité plus grande sur les délais de réalisation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

*Jean-Philippe Dubrun*

## Projet de réaménagement des espaces publics du centre-bourg

En parallèle, le projet de rénovation du cœur de notre village avance lui aussi à grands pas. Le travail réalisé par l'agence Torres Borredon est d'une

des associations avec tisanière, un espace de stockage et un local pour la chaufferie. La salle des fêtes elle-même verrait ainsi son espace largement dégagé pour accueillir les loges d'artiste, la régie ainsi qu'un astucieux système de tribunes télescopiques qui faciliterait la transformation de l'espace selon les différents besoins. De plus, le parvis qui serait élevé place de la Poste lors du réaménagement des espaces publics du village offrirait au sud une surface extérieure de plain-pied avec la salle des fêtes, ce qui ouvrirait de larges possibilités d'animation durant la belle saison. Le conseil municipal du 11 décembre a validé et voté le choix de ce scénario, qui reste bien sûr à affiner dans la pratique. Aujourd'hui, nous travaillons activement sur



grande qualité. Après réunions, rencontres et études, les grands enjeux du futur de Limogne ont été dégagés. Par exemple, il s'agit d'apaiser la circulation de la RD911, d'élargir l'offre de stationnement sur l'ensemble du bourg, de proposer des espaces piétons plus larges et un espace partagé plus grand au centre du bourg. La place de



poser aux véhicules un ralentissement naturel. Un plateau central au niveau du cœur de village proposera un espace public partagé élargi jusqu'aux Routes Départementales qui le longent. Une trame verte (végétation) et bleue (points d'eau, canelets...) sillonnera le bourg, en liaison avec sa périphérie.

Comme pour la rénovation de la salle culturelle, les demandes de subventions sont en cours de finalisation et

l'Eglise, notamment, bénéficiera d'un travail important sur les parvis, les terrasses aménagées, fleuries, plantées, en s'inspirant des caractéristiques architecturales locales et en respectant les normes d'accessibilité. Des poches de stationnement seront créées à proximité du centre et sur l'axe Est-Ouest pour les manifestations et pour les gens qui traversent le village et qui veulent s'arrêter. Certaines voies seront recalibrées pour proposer des espaces piétons plus confortables et de véritables espaces de plantations aux entrées du village. Les déplacements doux seront favorisés en dehors des grands axes routiers. Des plateaux traversants marqueront les intersections principales afin de favoriser les traversées piétonnes et de pro-

seront lancées dès le début de cette année. Par ailleurs, une présentation publique du projet sera réalisée dans les semaines à venir, afin que toute la population puisse découvrir en détail le futur de notre village.

*Jean-Philippe Dubrun*

## Cérémonie du 11 novembre 2012

Monsieur le maire, Francis Mercadier, accompagné par Jean-Claude Requier, sénateur, ont présidé la cérémonie relative à cette guerre de 14-18 si meurtrière comme rappelé dans l'introduction.

Après le dépôt d'une gerbe, le plus jeune conseiller, entouré par les porte-drapeaux et de nombreux habitants, a lu le message du ministre. Après la lecture de la liste des enfants de Limogne morts pour la France, une Marseillaise a été jouée à la trompette et au tambour.

La cérémonie s'est poursuivie en formant un cortège qui a convergé vers le bâtiment de la maison des associations pour l'inauguration de la plaque commémorative aux victimes du conflit en Afrique du nord de 1952 à 1962.

En présence de très nombreux anciens combattants de cette guerre, Christian Oulès a dévoilé cette plaque et prononcé son discours, suivi du représentant de la délégation départementale de la FNACA, puis du conseiller général Gérard Amigues et de la





conseillère régionale Catherine Marlas. Monsieur le sénateur clôtura cette manifestation.

C'est l'œuvre de mémoire et l'esprit de camaraderie qui les a réunis et leur a permis de concrétiser une action exemplaire : ériger cette plaque à la mémoire de leurs 60 camarades lotois tombés en Afrique du nord. Naturellement, la municipalité de Limogne et les représentants d'autres associations voisines dont Cajarc et Lalbenque étaient réunis

pour la cérémonie ainsi que leurs portedrapeaux venus en nombre pour témoigner de leur reconnaissance.

Cette journée du souvenir s'est donc poursuivie à l'intérieur du bâtiment afin d'honorer un ancien d'Indochine par la remise d'un diplôme d'ancien combattant en la personne de Monsieur André Olié.

Ces trois cérémonies se sont terminées autour d'un sympathique buffet offert par la municipalité qui a tenu à financer la plaque commémorative, répondant ainsi à la demande de nos différentes associations et à l'attente légitime des familles.

*Francis Mercadier*

## **La prévention routière pour les adultes et les enfants**

La journée de la Prévention routière qui s'est déroulée à Limogne vendredi 26 octobre sur la place des Tilleuls a été un grand succès. De nombreux enfants des écoles publiques et privées (CM1 et CM2) y ont participé. Sous la responsabilité d'un gendarme du peloton motorisé de Cahors, il y avait un devoir à faire en classe, relatif à des questions/réponses sur la prévention routière (ceinture, panneaux, casques, vélo, piétons, etc.). Ensuite, le gendarme corrigeait les copies des élèves. Les enfants qui ont réalisé les meilleurs devoirs ont été sélectionnés pour la finale départementale de la prévention routière qui aura lieu en juin prochain dans le chef-lieu du département. Après la théorie, les enfants sont passés à la pratique sur une piste cyclable aménagée sur la place. A 16 h 15, pour clôturer cette superbe journée, les résultats aussi bien des écrits que du parcours sur la piste étaient donnés par le gendarme instructeur de la brigade motorisée de Cahors. Puis la municipalité de Limogne avait organisé un goûter à l'intention des enfants ayant participé à cette journée d'initiation.



Ensuite, les jeudi 8 et vendredi 9 novembre, la prévention routière a occupé la place des Tilleuls au village, dans le cadre d'une campagne « Lumière, vision et prévention 2012 ». Une vérification gratuite des organes du véhicule qui permettent de « bien voir tout en étant bien vu » y était effectuée. 26 voitures ont été contrôlées le premier jour. On pouvait également avoir des réponses aux questions sur les risques routiers, les nouvelles règles du Code de la route, le permis à points. Cette vérification qui présente un intérêt certain avant l'hiver avait été abandonnée par la gendarmerie il y a déjà de nombreuses années faute de crédits et sur ordre de l'état. Cette année l'association cadurcienne a proposé ses services dans 19 villes et villages du département du Lot.

*Francis Mercadier*

## Refonte totale du terrain de football

Une fois n'est pas coutume. A la mi-septembre, sous un beau soleil, ce ne sont pas les joueurs, mais les engins de terrassement de l'entreprise Raffy de Conduché qui sont rentrés sur le terrain pour lui faire subir un sacré lifting : concassage et broyage du sol, compactage, nivelage. Dans la foulée, la société Viven Parcs et Jardins a semé le gazon juste avant quelques jours de pluie ce qui a bien aidé à la levée. Cette réfection complète de l'aire de jeu a représenté un montant total de 19732 € TTC.

Passons sur quelques travaux anecdotiques comme la mise en place d'une clôture électrique pour prévenir des dégâts des sangliers ou la chasse aux taupes qui n'ont pas manqué d'apprécier cette terre fraîchement travaillée. Remercions ici les chasseurs pour leurs conseils et prêt de matériel.



Enfin, la mise aux normes électriques se chiffre à 9376 € TTC. Sur cette somme, le Fond d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A) devrait aider la commune à hauteur de 10 %.

Espérons qu'à la prochaine saison, nombreux seront les petits et grands du canton et d'ailleurs qui pourront pratiquer leur sport favori sur ce terrain rénové et en apprécier la qualité. Le football amateur fédère, rassemble, amuse et gagne.

*"Vraiment, le peu de morale que je sais, je l'ai appris sur les terrains de football et les scènes de théâtre qui resteront mes vraies universités",* disait Albert Camus.

*Géraldine Rigo*

## Remise à niveau de la sécurité incendie dans les bâtiments municipaux

Le respect des consignes de sécurité en matière d'incendie a conduit la Municipalité à revoir en profondeur les dispositifs de protection au sein de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et des véhicules lui appartenant.

Cette expertise a été effectuée avec le concours de la société Chronofeu qui assure le contrôle annuel obligatoire des extincteurs. Il est apparu de nombreuses non-conformités du parc existant dues à plusieurs facteurs :

- Appareils inexistant dans le local du boulo-drome, les vestiaires du terrain de football, l'église et le minibus pour les enfants mis à disposition de l'OISL.
- Appareils à poudre non conformes pour une utilisation dans des espaces confinés comme les couloirs de la Mairie, de la Maison des Associations ou de l'Office de Tourisme. Leur déplacement à l'extérieur au camping ou dans l'atelier des agents municipaux a permis leur réutilisation.
- Appareils à oxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) nécessaires pour les feux générés par les installations électriques (armoires d'appareillage, ordinateurs), les produits pétroliers (chaufferies) ou les graisses (cuisines).
- Appareils à eau pulvérisée mal adaptés aux feux des matériaux composites à base de résines comme les stratifiés des tables ou les chaises en plastique qui nécessitent un additif.

– Appareils dont les cuves présentaient des corrosions ou ayant atteint la limite d'âge (20 ans) pour être réévalués.

Le bilan de cette opération a conduit à l'achat de 26 extincteurs neufs pour un montant total de 1642,73 € TTC, sans compter les deux installés à la Maison de la Chasse et du Patrimoine et ceux de l'école publique dont le suivi est assuré par la Communauté des Communes Lot-Célé.

Cette mise aux normes, quoique coûteuse, permettra de voir l'avenir plus sereinement pour tous les utilisateurs de nos bâtiments.

*Guy Calvy*

## **Donation Duca De Mierazec**

C'est autour d'un petit groupe d'amis que M. Duca de Mierazec a fait une donation à la Municipalité ce samedi 24 novembre 2012.

Ancien antiquaire expert, Stanilas Duca a retrouvé des objets ayant été fabriqués par des artisans de Limogne du siècle dernier, à savoir :

- une émouquette en fer, faite probablement par M. Lonjou, Maître Ferronnier vers 1860,
- un moulin à café du XVIIème,
- une toute petite chaussure en cuir, semelle cloutée, chef d'œuvre d'un postulant au grade de Maître cordonnier vers 1880,
- une paire de chaussures d'enfant en bois et cuir,
- une peinture à l'huile sur toile, représentant St Jean-Baptiste assis, exposée lors de bénédictions de bestiaux.

Ces divers objets devraient pouvoir trouver une place dans le musée des arts et des traditions populaires.

La municipalité est très fière et très honorée d'avoir reçu ce don et se réjouit de pouvoir exposer des objets de son patrimoine.

*Francis Mercadier*

## **Suspension des permanences d'élus**

Les dernières élections municipales ont vu, entre autre, la mise en place de permanence d'élus en mairie, le troisième samedi matin de chaque mois.

– Première permanence, juin 2011: 2 visites.

– Seconde permanence : 1 visite.

– Troisième permanence : 0 visite...

Il en va ainsi de toutes les suivantes. Personne n'est venu nous solliciter !

Face au constat formel après un an et demi de pratique, et en se frappant au coin du bon sens, nous décidons de ne pas pérenniser l'action. Nous restons bien sûr ouverts à toute bonne idée pour favoriser les échanges entre les élus et la population.

Comme à l'accoutumée, le maire se tient à la disposition des concitoyens. Si vous souhaitez le rencontrer, afin de gérer au mieux le planning et sa disponibilité, il est conseillé de prendre rendez-vous.

*Géraldine Rigo*

## **Communauté de communes Lot Célé : c'est fini !**

Après 18 ans d'existence la communauté de communes Lot Célé va disparaître victimes de la volonté de quatre communes (Vers, Saint-Géry, Saint-Cirq-Lapopie et Cabrerets) à rejoindre le grand Cahors.

Nous avions espéré un élargissement de notre communauté au centre du parc naturel régional défendant l'identité rurale en regroupant les communautés de communes Lot Célé, Labastide Murat et Causse et Vallée mais la défection de Labastide Murat puis des quatre communes précitées ne pouvaient aboutir qu'à la disparition de ce territoire qui avait pourtant fait ses preuves !

La commission départementale de l'intercommunalité lors de sa dernière réunion courant décembre a confirmé l'éclatement de ce territoire à la grande tristesse d'un grand nombre de ses élus.

L'année 2013 nous amènera donc à réfléchir à notre avenir, vraisemblablement dans le cadre de notre intégration à la communauté de communes du pays de Lalbenque, intégration qui sera effective au début de l'année 2014. D'ici là, les projets communautaires seront poursuivis, en particulier le réaménagement de notre salle des fêtes.

*Gérard Amigues*

## A livre ouvert

L'association *A livre ouvert* aide à la gestion, l'animation et les orientations de la bibliothèque. Fonds propre adultes et enfants (17 000 documents) et prêt bibliobus (1000 documents changés deux fois l'an). Nous avons prêté 17968 documents entre le 01/01/12 et le 22/11/12, soit 7688 documents adultes et 10280 documents jeunesse. A cette date, nous avons 400 lecteurs actifs, dont 83 nouveaux inscrits.

### Les activités régulières

- Initiation ou perfectionnement gratuit à Internet et à la bureautique, 1 €/ heure, tous les mercredis de 14h30 à 18h, et un samedi sur deux, animé par Frédéric Boulpicante, sur réservation au 05 65 31 78 88.
- Accès Internet aux heures d'ouverture, 3 postes connexion ADSL 2 Mégas, 0,50 € la demi-heure (réservation conseillée).
- Prêts à l'EHPAD par Alison Young.
- Le groupe de lecteurs se réunit toutes les trois semaines autour de deux livres. Vous pouvez nous rejoindre...
- Accueil des écoles le lundi, le mardi toute la journée et le jeudi matin.
- Groupe de conversation français-anglais le jeudi soir à 19h30.

### Les Projets

- 7 avril: lectures de textes que Eric Durnez a écrits sur les personnes âgées autonomes mais isolées dans le cadre du projet "La vie rurale" en partenariat avec l'Adda46, le PNR et la Région. Ce sera suivi de la projection du film réalisé par Odile Viale "Dis c'était comment quand t'avais mon âge ?" puis d'une discussion.
- 18 mai: 2<sup>e</sup> journée d'ateliers autour de l'écriture, du papier...

### Catalogue en ligne

Vous pouvez consulter en ligne le catalogue départemental référençant les documents de la BDP et ceux des bibliothèques partenaires, dont ceux de la bibliothèque de Limogne : [www.lot.fr/bdp](http://www.lot.fr/bdp) («Rechercher un ouvrage », ensuite sélectionnez la bibliothèque qui vous intéresse, puis: "Rechercher")

### Bibliothèque Municipale de Limogne

15 chemin des Grèzes  
46260 Limogne en Quercy  
**Téléphone** : 05 65 31 78 88

**Courriel** :

[alivreouvert@wanadoo.fr](mailto:alivreouvert@wanadoo.fr)

**Site web** : [http://](http://perso.wanadoo.fr/alivreouvert/)

[perso.wanadoo.fr/alivreouvert/](http://perso.wanadoo.fr/alivreouvert/)

**Ouverte au public** :

- Mercredi 14h30 - 18h30
- Jeudi 16h30 -18h30
- Samedi 10h -12h
- Fermée aux vacances de Noël et au mois d'août

Bonnes lectures, bonnes fêtes et bonne année !



## APE Pech Barriat - Ecoles publiques

Chacun sait quels sont les buts d'une Association de Parents d'Élèves : organiser des manifestations (bourse aux jouets, vente de gâteaux, loto, repas) en vue de récolter des fonds pour favoriser la réalisation des projets culturels ou pédagogiques de l'école, voire même rendre possible ces projets pour tous les enfants sans distinction aucune.

Mais pas seulement !

Un autre but est de se retrouver, ensemble, tous différents, chacun ses compétences et ses disponibilités.

Ces rencontres autour de l'élaboration d'une manifestation sont toujours

l'occasion d'échanger sur ce que nous avons en commun, nos enfants.

Elles permettent également de tisser des liens amicaux, d'entraide, de partage qui vont au delà de l'accomplissement d'une tâche commune et participe à la vitalité de l'école, donc du village.

D'autre part la participation des parents dans la scolarité valorise l'école et le travail des maîtresses aux yeux des enfants, et leur donnent à voir par un exemple concret le "bien vivre ensemble" appris au cours d'instruction civique.

La participation active, commune, comme pilier d'une fraternité respectueuse que l'on attend de futurs citoyens.

Nos buts cette année seront les mêmes, apporter toute l'aide possible aux projets des maîtresses pour que la synergie de nos efforts « élèvent » au mieux nos bambins... et bien évidemment passer d'agréables moments tous ensemble.

Chaque personne amène toujours avec elle nouveaux projets, un peu d'huile de coude, un coup de pouce par l'achat d'un gâteau, d'un ticket de spectacle, d'un repas partagé...

Tous et toutes, êtes les bienvenus pour participer à votre manière à la dynamique.

À bientôt !



**Classe de neige - mars 2012**



## APE Ecole Saint-Joseph

L'année 2012 touche à sa fin ainsi que le premier trimestre pour les élèves de l'école privée de Limogne.

Cette rentrée, une nouvelle enseignante, Madame Carine Rouberties a rejoint l'équipe déjà en place pour alléger des effectifs plutôt chargés depuis plusieurs années. Les parents ainsi que les élèves ont réservé un accueil des plus chaleureux à cette jeune professeur des écoles très motivée.

Le plus gros projet de ce début d'année scolaire a été sans aucun doute la réalisation de la fameuse « cabane éco pour Saint-Jo » par les élèves de cycle 3. Cette cabane de stockage de matériel, d'une surface de 9 m<sup>2</sup>

a été réalisée en « éco-construction » : en pierres, paille enduite de terre, torchis et bardage de bois. Cet ouvrage a été mené en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Dès 2010, l'idée d'une éco-construction a germé dans la tête de toute l'équipe pédagogique... En 2011, le projet est murmuré et se dessine avec le Parc Naturel via l'Association Découverte et Sauvegarde du Patrimoine de Limogne, les Artisans Messagers venus expliquer toutes les étapes de la construction d'une maison, les Chemins Buissonniers représentés par Arlette Bonnafous ainsi que la Menuiserie du Quercy par l'entremise d'Olivier Van Hooland parent d'élèves de l'école ; (et sans oublier tous les bénévoles : parents, membres de l'Ogec et sympathisants de l'école). En 2012, après quelques aléas dus aux contraintes administratives (dessin du projet, accord de tous les partenaires, plans, demande d'autorisation de travaux, recherche des matériaux...), les travaux démarrent enfin !

Fin juin 2012, seule la chape et le soubassement en pierres ont pu être réalisés. Mais, dès la rentrée de septembre, les élèves étaient prêts pour enfin démarrer « La Terre » ; même les anciens du collège sont venus prêter la main, les samedis ou les mercredis. A partir de là, tout est allé assez vite et la cabane est aujourd'hui opérationnelle et surtout... très réussie. Ce fut pour tous une très belle aventure !

D'autres projets se vivent bien sûr tels que la chorale de l'école tous les mardis, qui amène les élèves à se produire à deux reprises : le 14 décembre ainsi que pour la fête de la musique le 21 juin.

Les nombreuses activités de l'accueil péri-scolaire permettent aux élèves de vivre ce temps de manière sereine et ludique grâce aux animatrices Marie-Christine Leclercq et Zoé Fau.

L'Association des parents d'élèves de l'école vous présente le calendrier de ses manifestations en 2013.

Dimanche 24 mars : Vente de gâteaux sur le marché de Limogne

Samedi 13 avril : Quine de printemps à 21h à la salle des fêtes de Limogne

Vendredi 14 juin : Repas de fin d'année dans la cour de l'école.

Dimanche 30 juin : 5<sup>e</sup> Trèfle du Causse (randonnée pédestre et VTT)

Toute l'équipe de l'école Saint-Joseph vous remercie et vous souhaite une très Bonne Année 2013.



## Trufficulteurs du Causse de Limogne

La saison trufficole est là avec ses secrets ! Quelle va être la production ? Mystère...

La Mairie de Limogne organisatrice du marché aux truffes, a comme chaque année mis à la disposition des producteurs les bancs et la balance étalonnée sur la place de l'église pour le marché qui ouvre durant la saison chaque vendredi à 10h30.

L'association des trufficulteurs du causse de Limogne organise le 19<sup>e</sup> challenge de la meilleure fréquentation afin de fidéliser les apporteurs. Nous leur recommandons bien sûr de présenter la truffe brossée à sec, saine, de grosseur convenable (minimum 10 g) dans un panier. Les sacs plastiques sont à bannir et il en sera tenu compte dans le classement.

Lors du premier marché un membre de l'association remettra une carte à présenter pour signature lors des marchés suivants.

Le 15 février 2013 aura lieu la remise des prix à l'issue du marché, suivie d'un vin d'honneur offert par la Mairie aux trufficulteurs, aux courtiers, et aux habitants de la commune qui viennent assister au marché.



## Cercle de l'Amitié

En cette fin d'année 2012, le Cercle de l'Amitié ne chôme pas.

Après la réussite du voyage en Andalousie, où 46 personnes ont pu admirer les merveilles de cette province, les activités ont repris.

Les réunions des jeudi après-midi comptent des joueurs de cartes, diaminos, scrabble et des « artistes » qui confectionnent de beaux objets avant de se régaler du fameux chocolat qui embaume la salle.

Les vendredi après-midi se succèdent la gym qui rencontre un très grand succès, la danse et la chorale qui va reprendre dès le 11 Janvier 2013. Si le cœur vous en dit vous pouvez venir nous rejoindre, c'est avec un grand plaisir et dans une ambiance sympathique que nous serons heureux de vous accueillir.

Un repas spectacle a eu lieu le mercredi 28 novembre à Varaire. Il a été très apprécié par les adhérents. Il a été suivi de notre Assemblée générale et du goûter de Noël le jeudi 20 décembre .

A tous, nous souhaitons une excellente année 2013.

## L'amicale des Sapeurs-Pompiers

Nous voici déjà en fin d'année 2012 et le corps des sapeurs-pompiers de la commune se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013. Quelle soit pleine de bonheur, santé et porteuse de bonnes nouvelles.

### Sur le plan opérationnel

Le centre a effectué à ce jour 161 sorties :

- 88 secours à personne
- 13 accidents de circulation
- 14 feux de bâtiment
- 19 feux de broussailles
- 6 opérations diverses
- 11 inters infirmière hors secteur
- 10 départs annulés

### Sur le plan du recrutement

L'appel éternel au recrutement est toujours d'actualité car nous manquons toujours de personnel, pour tous contacts veuillez téléphoner à Gérard Morel-Bassoul (quincaillerie de Limogne) ou au 06.03.88.01.77 ou contacter un sapeur-pompier du village. L'appel au recrutement concerne aussi les villages de Lugagnac, Saint Jean de Laur, Varaire, Promilhanes ou toute personne extérieure mais travaillant en journée sur Limogne.

### Sur le plan de la formation

- Formation initiale : Hamon Jean-Pierre
- Lot de Sauvetage : Hamon Jean-Pierre
- Formation incendie niveau 1 : Burg Philippe, Morel Patricia, Raymond Maxence
- Formation Appareil Respiratoire Isolant: Burg Philippe, Hamon Jean-Pierre
- Protocole infirmier (soins d'urgence, soutiens sanitaire opérationnel, journée scientifique et technique du SSSM) : Audegon Gwenaëlle
- Equipier VSAV : Chappas Romain, Hamon Jean-Pierre
- Observateur VSAV : Chappas Romain
- Culture Administrative niveau 1 : Hamon Jean-Pierre
- Secours à Personne niveau secours routiers : Hamon Jean-Pierre, Raymond Maxence
- Formation Feux de Forêts niveau 1 : Teulier Marie-José, Morel Patricia
- Secours à Personne niveau 2 : Singlande David
- Formation chef d'agrées confirmé (Adjudant) : Mazet Stéphane
- Formation feux réels et risques thermique : Mazet Stéphane

Félicitation à tous les stagiaires. Encore merci d'avoir donné de votre temps libre pour vous perfectionner, et ce, dans le souci d'être toujours plus performant. Le Corps des Sapeurs Pompiers de Limogne vous souhaite à nouveau tous ses meilleurs vœux de bonheur et santé.

*Stéphane Mazet.*



## La Boule de Limogne

Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 novembre dernier, Mr Pierre Bouyssou a annoncé sa démission. Afin de maintenir cette association qui compte déjà plus de 20 licenciés, un repreneur a été élu, Mr Guy Gibrat, qui sera soutenu par une nouvelle équipe, à savoir, Messieurs Marcel Sirvain (vice président), Claude Pitrou (trésorier), Francis Astruc (trésorier adjoint), Roger Machado (secrétaire) et Michel Colonges (secrétaire adjoint).

Il est rappelé que le boulodrome municipal "Bel air", doté d'un beau local accueillant est à disposition de tout nouveau joueur.



Cette année, nous allons organiser 5 concours (3 officiels et 2 amicaux) pour les catégories et dates suivantes :

- Concours officiel de Pâques en doublettes le 31 mars 2013
- Concours officiel Vétérant en doublettes le 23 mai 2013
- Concours officiel en doublettes le 15 septembre 2013
- Concours amical en doublettes les 14 juillet et 15 août 2013 (ouverts à tous..)

Sans oublier qu'un championnat des clubs est organisé chaque année ; il est donc nécessaire que vous veniez nous rejoindre afin de faciliter la composition des équipes, managée par Michel COLONGES.

*A bientôt sur le terrain, Guy Gibrat, président.*

## Le club de gym GV J'y vais

Les activités de notre club affilié à la FDF GV ont redémarré.

Après notre assemblée générale du 17 Septembre nous retrouvons au bureau :

- Présidente : Mme Claire Noguera Fraysse
- Trésorière : Mme Hélène Briand
- Secrétaire : M. Jean-Pierre Gavens

Les cours sont reconduits tous les lundis hors période des vacances scolaires de 18h30 à 20h.

Nous pratiquons en musique des exercices cardio, renforcement musculaire, étirements, accessibles à tous dans une très bonne ambiance.

A ce jour nous comptons 31 membres et si vous désirez nous rejoindre il n'est pas trop tard en ce milieu de saison. Vous pouvez essayer sur 1 ou 2 séances.

Sportez-vous bien et bonne année.

*Le secrétaire.*

## Le Rallye Bel Air

L'hiver arrive et les chasseurs apprécient la nouvelle maison pour leurs réunions hebdomadaires.

- Le matin, aux rendez-vous précédant les battues aux chevreuils
- A la mi-journée, pour casser la croûte, à l'abri
- A la fin de la chasse, pour dépouiller le gibier, dans les meilleures conditions d'hygiène et d'efficacité.

La Maison de la chasse et du patrimoine, en phase d'essai, permet aussi, à la mauvaise saison, de se réunir en assemblées générales, confortablement assis, réchauffés par un poêle particulièrement performant.



Il en est comme dans les "auberges espagnoles", on y trouve ce qu'on y apporte :

- L'esprit d'équipe
- La bonne humeur
- Le bénévolat

Quelques plâtres à essuyer, des fuites d'eau à étancher, des mises au point pour l'utilisation du matériel, encore quelques semaines et nous pourrons inaugurer cet immeuble, dont nous sommes très fiers.

Rendons hommage à nos partenaires du "Patrimoine", qui ont apporté tant de pierres à l'édifice commun, et contribueront à un taux maximal d'utilisation.

*Le Président, M. Cambou*

## Découverte et sauvegarde du patrimoine

Notre association continue ses constructions de murets à Limogne mais aussi à Promilhanes et Puyjourdes et peut maintenant prendre les repas de midi à « La maison de la chasse et du patrimoine » .

En effet ce bâtiment est maintenant terminé et opérationnel, ce samedi 24 novembre ce sont 48 personnes qui s'y sont retrouvées.

Ce bâtiment a été financé par la Commune et par les associations chasse et patrimoine pour les aménagements intérieurs et extérieurs. Le travail fourni représente 520 journées de bénévolat qui se sont étalées sur six mois.



Nous espérons pouvoir vous faire découvrir ce site lors de l'inauguration officielle début 2013.

## Bilan du marché de Noël 2012

Cette année notre traditionnel marché de Noël a subi une baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes.

La crise économique s'est invitée à cette manifestation et puis il y a aussi la multiplicité des marchés de Noël qui explosent dans les communes avoisinantes et en dernier ressort les désistements de dernière minute de certains exposants qui font que les visiteurs sont moins enclin à venir nous rendre visite.

Malgré tout, nous avons accueilli 54 exposants et tout n'est pas complètement négatif.

Nous remercions tous les visiteurs qui se sont déplacés, les exposants qui ont répondu à notre invitation, tous les commerçants et artisans qui nous ont aidés à préparer ce marché incluant également la décoration de notre village.

Merci à Doris pour l'organisation des promenades en calèche, à notre Père Noël et au marionnettiste qui s'est produit près de la salle des fêtes.



Toute l'équipe des commerçants et artisans de Limogne, membres de notre association vous souhaitent un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année en espérant que nous ferons mieux en 2013.

*Le secrétaire de l'Apil,  
Philippe Pouyer*



## Mairie de Limogne

Secrétariat : du lundi  
au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 16h30,  
sauf le jeudi après-midi.

**Adresse :**

9 Place de la Mairie — BP 2  
46260 Limogne en Quercy

**Tél :** 05.65.31.50.01

**Fax :** 05.65.24.34.93

**Email :** mairie.limogne@wanadoo.fr

**Site web :** www.mairie-limogne.fr

## Permanence CPAM

Tous les mardis en période  
scolaire de 15h à 16h  
au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

## Assistante sociale du Conseil Général

Contact auprès du centre  
médico-social de St Géry

**Tél :** 05.65.53.47.70

Les rendez-vous ont lieu  
au 1<sup>er</sup> étage de la mairie.

## Lot Aide à domicile

Soutien aux personnes pour  
l'entretien de la maison et  
les gestes de la vie quotidienne.

Contact Pascaline Massanes  
et Evelyne Gauchet

Permanence au 1<sup>er</sup> étage de la  
mairie le mercredi matin.

**Tél. :** 0.805.69.69.46

## ADMR Service à la personne

A compter du 14 janvier,  
permanence le lundi matin  
de 9h à 12h30 au SSIAD

43, place des micocouliers.

Contact M. Caillard, responsable  
de secteur

**Tél :** 06.88.97.96.49

## Déchetterie de Limogne

Heures d'ouverture :

- Lundi et mardi : 14h à 18h
- Mercredi et vendredi : 9h à 12h
- Samedi : 14h à 17h

Fermeture les jeudis et dimanches.

Adresse : Z.A. de Rigounenque, derrière le stade.

Tél. : 05.65.31.49.23

## Encombrants

Dépôt obligatoire à la déchetterie.

En cas d'impossibilité, ramassage le 1<sup>er</sup> samedi du mois  
sur inscription auprès de la mairie.

## Nuisances sonores

### Extrait arrêté préfectoral permanent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par  
des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles  
de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur  
intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique,  
tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

- Les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h
- Les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h
- Les autres jours entre 8h30 et 19h30.

## Déneigement

### Extrait arrêté municipal permanent du 24/12/2012 :

Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locatari-  
es sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons.

Le nettoyage des voies publiques et privées consiste au raclage  
après chaque chute de neige, plusieurs fois par jour si cela est né-  
cessaire. Ils doivent tenir soigneusement balayés les trottoirs au  
droit de leur façade, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci au-  
tant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, un espace de 1,50  
mètre de largeur à partir du mur de façade devra être dégagé.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure  
de bois devant leurs habitations.

L'intégralité de ce bulletin municipal  
est édité sur du papier 100% recyclé.



## **Marché aux truffes**

Traditionnellement, la mairie de Limogne assure l'organisation du marché, en collaboration avec l'association des Trufficulteurs. La saison est ouverte depuis le 7 décembre dernier.

## **Recensement militaire des jeunes**

- Qui ? —> tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans. Cette démarche obligatoire est à effectuer dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire.
- Pourquoi ? —> pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

- Comment ? —> à la mairie du lieu de domicile. Munissez-vous d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette démarche favorise par ailleurs l'inscription automatique sur les listes électorales.

## **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Depuis janvier 2011, outre l'obligation pour le vendeur d'un logement raccordé à un assainissement individuel de fournir un rapport de visite datant de moins de 3 ans, il existe également une obligation pour l'acquéreur de se mettre aux normes en vigueur dans l'année qui suit son achat pour toute installation qui n'a pas reçu un certificat de conformité du SPANC.

D'autre part, les agréments de systèmes d'assainissement non collectifs sont de plus en plus nombreux, mais dans une même gamme, tous les dimensionnements ne le sont pas forcément. Or certains installateurs mal informés vendent des systèmes non agréés, c'est pourquoi une liste officielle est publiée et mise à jour régulièrement sur le site suivant :

[www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr](http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr)  
L'équipe du SPANC du Parc Naturel Régional se tient à votre disposition pour tout complément d'information : 05.65.24.20.56

## **Correspondants de presse**

Si vous souhaitez faire insérer un article dans la presse locale afin de couvrir une animation ou un évènement exceptionnel, vous pouvez contacter le correspondant local :

**pour la Dépêche du Midi**  
**Bernard Garibal**

**Tél. : 06.20.12.37.63**

**Email : truffe.bg@orange.fr**

## **Médiation familiale**

Vous engager dans une médiation familiale peut vous aider à dépasser le conflit et à trouver un accord pour préserver les liens familiaux. Elle s'adresse :

- Aux personnes mariées ou non, divorcées ou séparées qui veulent modifier des décisions et trouver d'autres accords
- Aux grands-parents qui ont des difficultés à garder des liens avec leurs petits-enfants.
- Aux jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille
- Aux membres d'une famille susceptibles de vivre une rupture.

N'hésitez pas à contacter l'UDAF du Lot, service de médiation familiale.

**Tél. : 05.65.35.87.30**

## **Conciliateur de justice**

Permanence sur Rdv à Limogne le 2<sup>e</sup> lundi du mois en après-midi, à Cahors le 3<sup>e</sup> mercredi du mois. Contact auprès du Secrétariat de Mairie de Limogne

**Tél. : 05.65.31.50.01**

**Limogne**  
*en*  
**Quercy**

## Les nouveaux Limognaises et Limognais

- **Jean-Pierre et Emmanuelle Pelletier** ont emménagé rue du Mas de Thézic en novembre 2011
- **Ronald et Karin Katinka Brus** résident impasse de la Gariotte depuis novembre 2012

## Les décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées.

- **Monsieur André Bonnet**, le 20 août à l'âge de 79 ans
- **Monsieur Jean-Baptiste Ricou**, le 4 novembre à l'âge de 76 ans
- **Monsieur Bernard Trébosc**, le 18 novembre à l'âge de 66 ans



## INVITATION

Francis MERCADIER, Maire de Limogne en Quercy,  
et le Conseil Municipal,  
vous prient de bien vouloir assister à la cérémonie des vœux,

*Vendredi 11 janvier 2013 à 18h00*  
*A la salle des fêtes.*

Comptant sur votre présence.

## Les créations d'activité

### Psychologue

Lionel Savignac  
36 rue Cénevières  
Tél. : 06.89.55.78.42

## A propos de

# Limogne

  
*infos*

Le bulletin municipal que vous tenez entre les mains a été entièrement conçu, écrit, illustré et imprimé par les élus et les employés municipaux, à la mairie de Limogne, avec le concours des associations de notre village.

Ce journal est le vôtre, donnez-nous votre avis, n'hésitez pas à nous écrire, à nous adresser un courriel.

### Email :

mairie.limogne@wanadoo.fr

**Site web :** [www.mairie-limogne.fr](http://www.mairie-limogne.fr)

### Adresse :

9 Place de la Mairie  
BP 2  
46260 Limogne en Quercy

**Tél :** 05.65.31.50.01

**Fax :** 05.65.24.34.93